

**ARRÊTÉ N° 46 - 2014**  
**POLICE DE LA CIRCULATION**  
**ET DU STATIONNEMENT**

Elagage d'arbres situés au 145 rue Jean Jaurès  
Côté Parking de la Bonne Pêche  
par l'entreprise METAYE PAYSAGE

Le Maire de la Commune de MARBACHE,

- Vu les articles L 2213-2, 1<sup>er</sup> alinéa et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant qu'il y a lieu de tailler la végétation et notamment les arbres situés au 145 rue Jean Jaurès côté Parking de la Bonne Pêche,
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement pour permettre la réalisation de cette opération.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise METAYE PAYSAGE sise 156 ter rue Jean Jaurès à MARBACHE est autorisée à effectuer l'opération de taille des arbres situés,

**145 rue Jean Jaurès côté Parking de la Bonne Pêche,**  
**Les jeudi 19 et le vendredi 20 juin 2014.**

**Article 2** : Afin de prévenir la chute éventuelle de branches sur les véhicules en stationnement, le stationnement sera supprimé et les piétons interdits sur l'emprise du chantier, matérialisé par des barrières.

**Article 3** : La signalisation sera assurée et matérialisée par l'entreprise, au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

**Article 4** : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de FROUARD,
- La Caserne des Pompiers de POMPEY,
- La Brigade de Police Intercommunale du Bassin de Pompey,
- L'entreprise METAYE PAYSAGE,
- Affichage.

**MARBACHE, le 17 juin 2014**

**Pour le Maire,**  
**Christophe FETET**  
**Adjoint au Maire**

